

Construction de la plateforme - juillet 2012 à mars 2013

Plombier : éviter les ponts thermiques

La plus grande partie de la tuyauterie destinée à la plomberie sanitaire a été passée dans le sol. Cela permet d'éviter de percer les membranes d'étanchéité, ce qui empêche la création de ponts thermiques, cause importante de déperditions calorifiques. Dans le cas, rare, d'un percement de membrane, l'étanchéité est refaite avec le plus grand soin, toujours avec la préoccupation de ne pas créer de pont thermique. Pour les parties aériennes, le problème ne se pose pas.

En respectant l'ensemble des normes de la RT (Réglementation Thermique) 2012 et 2015, les professionnels participent grandement à la réalisation de bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale). Il s'agit d'une démarche de qualité, qui vise un meilleur confort dans la construction et l'usage du bâti.

Définition du poste : Préparer et poser tous les éléments nécessaires à l'installation complète d'un équipement sanitaire et de chauffage.

Régler et mettre en service des installations.
Procéder aux dépannages.

*Cet emploi s'exerce sur des chantiers, au sein d'entreprise du bâtiment ou d'entreprises artisanales.
Il peut impliquer le port de charges et des positions inconfortables.*

Formations : CAP installation sanitaire et thermique
Peut être complété par une mention complémentaire (zinguerie, maintenance en équipement thermique)
Diverses spécialités en Bac professionnel et Brevet professionnel.

Formation AFPA - titre professionnel

Pour en savoir plus :

Flash code :



Contactez :

- soit la Mission Locale :

05 53 31 56 00

- soit l'espace métiers :

05 53 31 56 28